



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional

Le président

Toulon le 9 septembre 2019
N°092/FMES/CESEM/SICOMAR/AMO

Dossier suivi par :

Béatrice Veyrat-Masson
et Jean-Michel Clouet

Tél : + 33 (0)4 04 05 55 55

Courriel : b.veyrat-masson@fmes-france.org

- Objet** : Consultation pour une prestation d'assistance scientifique et qualité dans le cadre du projet SICOMAR Plus dans lequel l'institut FMES est partenaire.
- Référence** : FMES/CESEM/SICOMAR/AMO.
- Pièces jointes** : Cahier des Clauses particulières valant acte d'engagement (CCPAE), cadre pour la proposition technique et financière.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du 3ème appel à projet du programme de coopération territoriale européenne Italie-France Maritime, l'Institut FMES a été sélectionné pour le projet « SICOMAR Plus » en qualité de partenaire.

Ce projet démarré en juin 2018 s'achèvera le 31 mai 2021. L'institut FMES a rejoint « SICOMAR Plus » en septembre 2019 et souhaite être accompagné pour piloter le projet présenté par la FMES dans le cadre du programme SICOMAR Plus. Aussi, lance-t-elle une consultation pour apporter une expertise scientifique au projet, gage de qualité.

Si cette consultation vous intéresse, les documents transmis en pièces jointes (CCPAE, Cadre pour la proposition technique et financière) doivent être renvoyés à l'institut FMES dûment rédigés, datés et signés au plus tard le **25 septembre 2019 à 10h00** à l'adresse mail suivante : b.veyrat-masson@fmes-france.org doublés d'un envoi par courrier en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi de l'envoi avant l'échéance prévue.

La réponse devra notamment faire apparaître le niveau de connaissance et d'expertise du candidat.

L'expertise scientifique du prestataire s'appuiera sur des fortes connaissances du domaine de la recherche appliquée au monde naval. Le pilotage et/ou la réalisation d'études scientifiques de haut niveau liées au domaine maritime avec la mise en œuvre de méthodologie d'ingénierie scientifique sera un critère de sélection.



INSTITUT FMES

Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - F 83000 TOULON
Tél. : 04 04 05 55 55 – Courriel : info@fmes-france.org
Siret : 379 458 995 00022 – NAF : 8559A

Il devra également avoir une forte connaissance de l'exploitation opérationnelle des systèmes de navigation et de lutte contre les sinistres à bord des navires, au premier rang desquels l'incendie et les voies d'eau. Son expérience de haut niveau l'aura amené à organiser le retour d'expérience, à spécifier des nouveaux systèmes et à organiser les formations adaptées.

Afin de garantir le meilleur niveau qualitatif de l'étude, il devra également démontrer sa compétence et son expérience en matière de méthodologie dans le suivi de projet, notamment dans le domaine maritime.

Le jugement des offres sera effectué à partir des critères pondérés suivants :
valeur technique : 70 % et prix : 30 %.

La valeur technique de la prestation sera estimée sur la base du mémoire technique justificatif (figurant dans le cadre pour la proposition technique et financière) rédigé, daté et signé par le candidat qui accompagnera son offre. Ce critère sera noté sur 70 points avec un sous-critère évaluant l'expertise technique de l'équipe mobilisée. Les notes obtenues pour ce critère seront pondérées selon la formule suivante :

$$\text{Note offre } n = (\text{Note offre } n / \text{Note offre mieux disante}) \times 70$$

Le critère prix, sera évalué sur la base du montant en € TTC figurant dans la proposition technique et financière qui devra être remplie, datée et signée par le candidat et remise avec son offre. Le critère « prix » sera noté sur 30 points. Les notes attribuées pour le critère prix seront pondérées selon la formule suivante :

$$\text{Note offre } n = (\text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre } n) \times 30$$

La note finale sera obtenue par addition de la note correspondant à la valeur technique pondérée à 70% et de la note correspondant au prix pondéré à 30%.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de cette lettre par retour de courriel. Toute correspondance concernant ce dossier devra obligatoirement contenir la référence FMES/CMESM/SICOMAR/AMO.

Vice-amiral (2S) Benoit Le Masne de Chermont
Président de l'institut FMES


